

Comité Départemental de Loire Atlantique de Tennis de Table

Règlement - Championnat Jeunes - Saison 2026/2027

1 – GENERALITES

De nombreux enfants ont besoin de participer à des compétitions pour nourrir leur motivation. Se confronter à d'autres jeunes de niveau similaire leur permet d'élargir leurs horizons et de découvrir la diversité du sport. Ces rencontres leur offrent l'occasion de progresser, de se mesurer à d'autres jeunes.

Le Championnat Jeunes est une compétition par équipes spécialement conçue pour les catégories allant de Poussin à Junior, filles et garçons.

Pour les accompagnateurs et les parents, ces compétitions sont également un moment privilégié pour échanger avec d'autres bénévoles et enrichir leurs connaissances du milieu associatif.

2 - FONCTIONNEMENT

NB : Le Championnat Jeunes est indépendant du Championnat Adultes. Cependant, il est interdit de faire participer un jeune joueur à plus d'une rencontre de championnat le même jour.

Ainsi, un joueur peut participer à une rencontre du Championnat Jeunes le samedi et à une rencontre du Championnat Adultes le dimanche, mais il ne peut pas jouer deux rencontres le même jour (par exemple le samedi dans les deux championnats).

A – Catégories et Classement

Ce championnat est ouvert aux **Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors**, garçons et filles, **sans aucune condition de classement**.

Le championnat jeune est organisé en deux catégories :

- Poussins, Benjamins, Minimes (**PBM**)
- Cadets, Juniors (**CJ**)

Un joueur de la catégorie Poussin, Benjamin ou Minime peut être surclassé et jouer dans la catégorie Cadets-Juniors.

B – Équipes

Chaque équipe est composée de **3 joueurs ou joueuses** (la mixité est possible).

Une équipe **incomplète est autorisée à jouer à 2 minimum**, mais **avec pénalités**.

Il n'y a **aucune règle de brûlage entre les équipes jeunes**.

Les joueurs doivent avoir une licence COMPETITION. Les licenciés LOISIRS sont autorisés mais passage automatique en licence COMPETITION effectué par saisie de la feuille de rencontre.

D - Divisions

Comme la saison précédente (25/26), les trois divisions (D1, D2 et D3) seront ouvertes dès la première phase. Il est recommandé aux clubs d'inscrire en D3 uniquement des joueurs débutants découvrant le championnat, les joueurs expérimentés en D1 et les autres en D2.

La commission sportive se réserve le droit de modifier les engagements afin d'équilibrer les poules et la répartition géographique des équipes dans les trois divisions de chaque catégorie (PBM et CJ).

E – Inscription des équipes

La date limite d'engagement des équipes est fixée :

- Pour la 1^{ère} phase, au 07 septembre 2026.
- Pour la 2^{ème} phase, au 20 décembre 2026.

F – Coût d'engagement

Le coût d'inscription d'une équipe jeunes est de 60 €, avec un tarif réduit de 30 € (½ tarif) pour les équipes inscrites uniquement en 2e phase.

3 - LE CALENDRIER – LES POULES – LES PHASES

A - Le Calendrier (uniquement les samedis après-midi à 14h30) ou avant avec entente entre les 2 clubs.

<u>Phase 1</u>	<u>Phase 2</u>
26/09/2027	16/01/2027
03/10/2027	23/01/2027
17/10/2027	06/02/2027
07/11/2027	13/03/2027
21/11/2027	10/04/2027
05/12/2027	24/04/2027
12/12/2027	22/05/2027

* Les avants tours se joueront (si besoin) les 29/05/2027 dans les clubs et les finales le 12/06/2027.

B - Les Poules

Les équipes seront réparties dans la mesure du possible en Poules géographiques.
Les Poules peuvent être composées de 6 à 8 équipes.

C - Les Phases et Montées/Descentes

Le Championnat Jeunes est organisé en deux Phases. Pour chaque phase, toutes les équipes sont si possible placées dans une poule de 8 équipes, c'est-à-dire 7 rencontres.

Tous les clubs peuvent engager des équipes supplémentaires dans la division D3 lors de la seconde phase ou une refonte complète du Championnat sera réalisée en fonction des besoins en terme géographique et de niveaux.

Toutes les équipes peuvent être recomposées (il n'y a aucun brûlage entre les deux Phases).

Attention : En seconde Phase toutes les équipes inscrites en 1^{ère} Phase sont AUTOMATIQUEMENT réengagées, en prenant en compte les montées ou descentes validées par la commission sportive en fonction du nombre d'équipes engagées. A minima le 1er monte et le dernier descend (dans chaque poule).

Les points rencontre suivants sont attribués de la façon suivante :

- une victoire : 3 points
- un résultat nul : 2 points
- une défaite : 1 point

- une défaite par pénalité : 0 point
- une défaite par forfait : 0 point.

Les équipes qui souhaitent monter en Division supérieure, autre que celles prévues, peuvent se signaler au Responsable du Championnat Jeunes dès l'inscription de la Phase suivante.

4 - DEROULEMENT DES RENCONTRES

Ce Championnat est organisé en 7 journées par phase, sur lesquelles les équipes numérotées de 1 à 8 vont successivement jouer à domicile puis se déplacer selon le principe décrit ci-dessous :

Le club indiqué en premier reçoit à domicile. Exemple le club nommé 1 reçoit le 8 pour la 1ère journée et le club nommé 7 recevra le 1 pour la 2ème journée. Pour la 2ème phase c'est le club nommé en 2ème qui reçoit.

1ère Journée	1 – 8	2 – 7	3 – 6	4 – 5
2ème journée	7 – 1	6 – 2	5 – 3	8 – 4
3ème journée	1 – 6	2 – 5	3 – 4	8 – 7
4ème journée	5 – 1	4 – 2	3 – 8	6 – 7
5ème journée	1 – 4	2 – 3	7 – 5	8 – 6
6ème journée	3 – 1	2 – 8	4 – 7	5 – 6
7ème journée	1 – 2	7 – 3	6 – 4	8 – 5

Le principe est le même que pour le Championnat Adulte, au cours d'une Journée chaque équipe joue une seule rencontre. Une équipe peut être exempte lors d'une Journée (poule incomplète).

A - Composition des Équipes :

Un tirage au sort peut être réalisé pour désigner le placement des équipes (A,B,C ou X,Y,Z), sinon l'équipe recevant se verra attribuer les A,B,C.

Equipe à 3 Joueurs ou Joueuses :

Aucun règlement pour le placement des joueurs.

Equipe à 2 Joueurs ou Joueuses :

Une équipe incomplète est autorisée à jouer. Aucun règlement pour le placement des joueurs.

B- Déroulement de la rencontre

Au cours d'une rencontre, les 3 Joueurs ou Joueuses inscrits sur la feuille se partagent les 10 parties (9 simples et un double). Les rencontres se disputent sur deux tables.

L'ordre des parties est le suivant :

AX - BY - CZ - BX - DOUBLE - AZ - CY - BZ - CX – AY

Equipe à 3 joueurs contre Equipe à 2 joueurs :

Dans le cas d'une équipe composée de 3 Joueurs ou Joueuses alors que l'équipe adverse est composée de 2 Joueurs ou Joueuses :

Exemple : Équipe A composée de 3 Joueurs ou Joueuses - Équipe X composée de 2 Joueurs ou Joueuses. Les parties du Joueur ou de la Joueuse « Z » de l'équipe X, non présent (e) sur la feuille de rencontre, sont perdues pour l'équipe X.

Exemple : Joueur Z absent : AX - BY - CZ C gagne 1pt- BX - double – AZ A gagne 1pt - CY - BZ B gagne 1pt - CX– AY

Important : en présentant une équipe même incomplète l'équipe X n'est pas sous le coup d'un forfait.

C- Déroulement des parties

Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches (3 manches gagnées).

5 – ORGANISATION DE LA JOURNEE

A- Ouverture de la salle et début de rencontre :

Les 2 équipes doivent être présentes à 14h00 pour un début de rencontre à **14h30** (La salle doit être ouverte 30 minutes avant le début des matchs)

L'équipe extérieure doit pouvoir disposer des tables pendant les 15 minutes qui précèdent le début de la rencontre.

Pour les clubs qui reçoivent et qui évoluent en championnat régional et/ou national, des aménagements horaires sont possibles sous réserve d'en informer les clubs se déplaçant.

B- Logistique :

Le club qui reçoit assure la gestion de la rencontre : balles, feuilles de rencontre et enregistrement des rencontres sur Girpe.

Il organise également un moment de convivialité (boisson et en-cas : biscuits, gâteaux... pour les joueurs et les joueuses).

C- Retard :

Si une équipe extérieure n'est pas présente à l'heure fixée pour le début de la rencontre (à moins d'avoir avisé de son retard), le capitaine de l'équipe présente est en droit de déposer des réserves sur la feuille de rencontre, mais son équipe devra attendre 30 minutes (après 14h30) avant de demander le forfait.

Ce délai est porté à 1 heure pour une équipe qui a avisé de son retard dans ou avant la 1^{re} demi-heure qui suit le début de rencontre.

Aucun délai n'est accordé à l'équipe qui reçoit.

Toutes les réserves pour retard feront l'objet d'une enquête de la commission Jeunes, seule cette commission peut donner rencontre perdue par forfait (même en cas de réserve, il faut jouer le match).

Pour tout litige, un compte-rendu doit être inscrit sur la feuille de rencontre et signé des 2 capitaines.

D- Arbitrage : Il est assuré par les joueurs.

E- **Transmission et enregistrement des résultats** : A la fin de la rencontre, les 2 capitaines et le Juge Arbitre désigné signent la feuille, attestant la conformité des résultats inscrits. La remontée des résultats des rencontres Jeunes dans Girpe est à la charge du Club recevant (ils doivent être transmis avant 21h le dimanche).

6 – FORFAITS ET SANCTIONS

A - Les Forfaits : Une équipe qui déclare Forfait doit **IMPERATIVEMENT** aviser l'équipe adverse **avant le vendredi précédent la rencontre** via le responsable du Club de l'équipe adverse ainsi que le Responsable du Championnat Jeunes. Passé ce délai, le Forfait sera considéré comme « **Forfait non prévenu** ». Dès le 2^{ème} Forfait d'une même équipe, même avisé, l'équipe sera exclue du Championnat Jeunes.

B – Les Pénalités financières :

Equipe incomplète : 3 €

Forfait : 6,50 €

Forfait non prévenu : 10 €

Feuille non remontée dans Girpe : 5 € (avant 21h le dimanche)

Club évoluant en Pré-région ou + : Obligation d'engager une équipe jeunes : 80 €

7 – LES PHASES FINALES

A -Qualification pour la Journée des Titres

- Sont qualifiées pour la Journée des Titres (et avant titre si nécessaire) les équipes ayant terminé **premières de leur poule** dans chaque division.
- **Si seulement 2 poules dans une même division**, les équipes classées **deuxièmes** peuvent également être qualifiées.
- Pour pouvoir participer à cette Journée des Titres, chaque **joueur ou joueuse doit avoir pris part à au moins deux rencontres** avec l'équipe qualifiée.

B- Dates des phases finales :

- ***Samedi 29 mai 2027*** : *Avants tours si nécessaires à l'issue des rencontres de la 2ème phase (dans les clubs).*
- ***Samedi 12 Juin 2027*** : *Journée des Titres à (club non encore désigné) – demi-finale le matin et finale l'après-midi.*

Responsable du Championnat Jeunes :

Loïc JOLIVET Cdt44

l.jolivet@cdtt44.fr

ou sportive@cdtt44.fr